

Nous alimentons plus facilement des porcs et des moteurs que des humains

Les textes publiés dans ces pages ont pour but d'alimenter le débat. Ils n'engagent que leurs auteurs qui n'appartiennent pas à la rédaction de "La Libre Belgique".

Ce 16 octobre était la Journée mondiale de l'alimentation, qui pointe l'immoralité et le scandale que constitue la faim dans un monde d'abondance. Chaque année, cette date nous rappelle qu'il n'y a pas de fatalité, qu'il y a de la nourriture et des champs en suffisance, que nous avons les moyens de nourrir les bientôt huit milliards d'êtres humains.

Et pourtant, chaque année, depuis sept ans, la faim et la malnutrition augmentent inexorablement. Elles s'envolent depuis que les impacts du Covid ont fait basculer dans l'extrême pauvreté de nombreuses populations vulnérables. Elle explose depuis que l'invasion de l'Ukraine par la Russie a contribué à une croissance sans précédent des prix des produits alimentaires et des intrants. Une personne sur dix souffre aujourd'hui de la faim, de cette profonde injustice, et les perspectives futures sont sombres.

Donner un visage à la faim

Nous nous sommes habitués à ces chiffres abstraits, mais la faim, ce sont avant tout des familles qui sont tombées dans l'extrême pauvreté, à cause des conflits, du climat, de la maladie, d'une chute de revenus ou d'une augmentation des coûts. Ce sont des personnes qui ont dû revendre leurs derniers filets de sécurité pour faire face, et qui n'ont pu tenir le coup face à la secousse suivante. La faim, c'est cette mère de famille somalienne

qui, son troupeau décimé par une sécheresse sans précédent, a dû abandonner son village et a vu mourir son fils⁽¹⁾. La faim, c'est cette famille égyptienne ou brésilienne qui ne sait plus remplir son panier alimentaire face à une hausse des prix, provoquée par un conflit lointain et des jeux de spéculation d'investisseurs financiers. Il nous faut redonner des visages à cette réalité concrète qu'est la faim, qui tue, qui affaiblit, qui ne permet pas à un dixième de l'humanité de vivre correctement.

Ces dernières semaines, les acteurs sociaux ont souligné la dégradation du droit à l'alimentation en Belgique. Pour beaucoup,

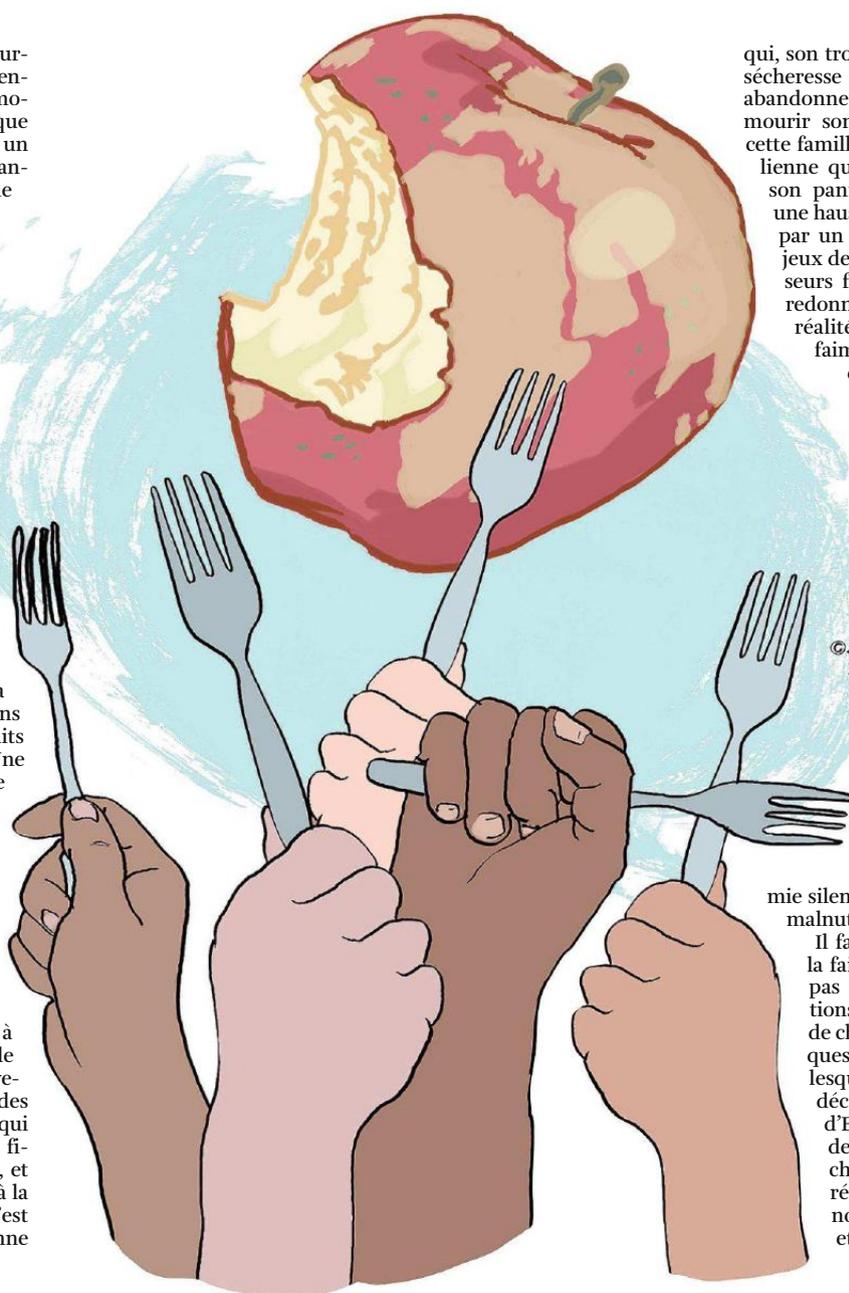
© BIAISE DEHON

bien se nourrir et payer les factures n'est plus possible. Ici, comme

ailleurs, ce sont les plus vulnérables qui sont les premiers touchés par l'épidé-

mie silencieuse de la faim, de la malnutrition.

Il faut donner un visage à la faim, tout en ne perdant pas de vue que ces situations sont les conséquences de choix historiques, politiques et économiques dans lesquels nous, citoyens et décideurs de Belgique et d'Europe, avons une part de responsabilité. Des choix qui ne sont pas irréversibles. Pensons à nos politiques agricoles et commerciales, qui



François Grenade (Îles de Paix), Benoît De Waegeneer (SOS Faim), Suzy Serneels (Broederlijk Delen), Amaury Ghijssels (CNCD-11.11.11)

Cette carte blanche est rédigée au nom de la Coalition contre la faim

■ Il y a de la nourriture et des champs en suffisance pour nourrir les bientôt huit milliards d'êtres humains sur Terre. Et pourtant, chaque année depuis sept ans, la faim et la malnutrition augmentent inexorablement.

créent du dumping dans les pays du Sud et renforcent de nombreux pays dans un rôle d'exportateur de quelques matières premières, au détriment de leur souveraineté alimentaire. Pensons aux changements climatiques qui, comme l'illustre cette année la Corne de l'Afrique ou le Pakistan, ravagent les revenus de paysannes et paysans qui n'ont qu'une responsabilité infinitésimale dans le problème qui les afflige. Pensons à l'ensemble des ressources et des terres nécessaires pour produire notre viande, nos agrobiocarburents : nos modes de consommation et de transport s'accroissent des ressources précieuses qui empêchent d'autres de simplement se nourrir.

L'argent public baisse

Les moyens financiers suivent la même trajectoire que l'attention politique : malgré une situation extrêmement sévère, l'argent public belge dédié à lutter contre la faim se réduit, inexorablement, a contrario des engagements chiffrés renouvelés par le gouvernement. Et malgré la guerre en Ukraine qui a attiré les regards sur la crise alimentaire, les réactions politiques riment avec incohérences, repli sur soi et manque d'ambition : en Europe, face à la hausse des prix, nous facilitons les achats de céréales pour nourrir nos porcs et poulets, nous continuons d'incorporer des agrobiocarburents à partir de céréales dans nos voitures, quand d'autres pays n'ont pas les moyens de subventionner l'achat de ces mêmes céréales pour nourrir leur population.

Tout le monde s'est réjoui, il y a deux mois, de l'accord entre l'Ukraine et la Russie pour la reprise des exportations de céréales par navire depuis la mer Noire : une lueur d'espoir selon les Nations unies. Pourtant, depuis cet accord, 4% des exportations ukrainiennes ont terminé dans les pays en situation d'urgence alimentaire. Quant à l'Union européenne, elle s'en est procuré 47⁽²⁾. Pour contribuer à répondre à la faim en Belgique? Non, pour nourrir son bétail. Quelle honte.

La loi du plus offrant ne devrait pas primer sur le droit de tout être humain de vivre à l'abri de la faim. En situation de tension sur les marchés, la réalité crue nous saute à la gorge : nous nourrissons plus facilement des porcs et des moteurs à combustion que des humains. Cette réalité n'est pas une fatalité, nous

pouvons la transformer si nous nous en donnons les moyens. Des moyens politiques, pour transformer des systèmes alimentaires inégaux et vulnérables, et pour changer les règles du commerce mondial. Des moyens financiers, pour soutenir les réponses d'urgence et de long terme nécessaires à lutter contre la faim. Chère Belgique, chère Europe, la faim justifie les moyens.

→ (1) <https://www.nytimes.com/2022/06/11/world/africa/somalia-drought-hunger.html>

→ (2) <https://www.vrt.be/vrtnuws/nl/2022/09/21/de-graandel-tussen-rusland-en-oukrajne-is-tweemaand-in-voege/>

Une personne sur dix souffre aujourd'hui de la faim, de cette profonde injustice, et les perspectives futures sont sombres.

OPINION

Taxation et crise énergétique : que ferait Camille Gutt ?

■ Avant d'être directeur général du FMI, Camille Gutt fut ministre des Finances en 1939. Les décisions qu'il prit ne sont pas sans rappeler les défis que nous rencontrons.

Michel Vanden Abeele
Président de la Fondation Gutt

Dans la mémoire collective en Belgique, le nom de Camille Gutt est vaguement associé à une opération monétaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Le ministre des Finances du gouvernement belge en exil à Londres avait conçu et réalisé une formidable opération monétaire consistant à assainir le marché financier en procédant notamment à un échange des billets de banque et à un contrôle des comptes pour pénaliser les gains indus réalisés pendant la guerre. L'opération "Gutt" a coupé l'inflation et a permis à la Belgique de retrouver rapidement une croissance économique bienvenue.

Acteur de la réflexion monétaire qui conduisit à la création d'un ordre monétaire mondial dans l'après-guerre, Gutt est devenu le premier directeur général du Fonds monétaire international.

Mais son rôle et son action dans l'avant-guerre sont moins connus. En tant que ministre des Finances, il a vécu les soubresauts économiques de la fin des années trente et ses crises successives.

L'Histoire ne se répète jamais, dit-on, mais pourquoi ne pas se souvenir des leçons du passé ?

De nombreux parallèles

L'instabilité internationale et la crise de l'énergie actuelle ne sont pas sans certaines ressemblances avec la période avant la Seconde Guerre mondiale : incertitude sur la disponibilité des matières premières, en particulier de l'énergie, montée radicale des prix, effondrement des valeurs boursières.

Dès septembre 1939, le ministre des Finances de l'époque, Camille Gutt, se préoccupait déjà d'une situation financière dégradée et de la mon-

tée prévisible des prix. Voyant venir le conflit qui s'annonçait, il est parmi les rares responsables politiques qui préconisaient la rigueur et l'augmentation des taxes en vue de financer l'effort de guerre.

La préparation du budget pour l'année 1940 conduit le ministre des Finances à soutenir une négociation avec les producteurs d'électricité en vue d'une diminution de leurs tarifs. Après d'âpres discussions qui n'aboutiront pas, il est contraint de faire adopter un arrêté royal visant à créer un impôt professionnel exceptionnel de 50 millions de francs (de l'époque!) à charge des entreprises qui produisent ou distribuent de l'énergie électrique en Belgique. Conscient que toute nouvelle charge fiscale risquait de ne pas être approuvée, il préconisait – en même temps – un effort d'investissement public notamment pour les habitations sociales à rénover et pour la défense nationale!

On n'était pas loin de la notion actuelle d'impôt sur les bénéfices spécifiques discutée au niveau belge ou européen ou de celle de captation de superprofits.

La question qui se pose est celle de l'utilisation de ces ressources ou des marges budgétaires espérées. Gutt envisageait à l'époque un effort de guerre pour faire face aux dangers qui s'annonçaient alors que la Belgique se raccrochait à sa neutralité déclarée. L'Histoire lui a donné raison. Le danger était bien là avec l'invasion du pays.

Les efforts budgétaires actuels devraient servir à limiter les prix de l'énergie ou au soutien à la rénovation immobilière utile à l'objectif d'économie d'énergie. Il faut espérer de ne pas devoir créer de nouveaux impôts pour financer une guerre qui est à nos portes.